

AGENCE DU SPORT :

POINT D'ETAPE AU 1 DECEMBRE 2018

1 Genèse des travaux sur la gouvernance du sport :

LE CONTEXTE :

Dès l'attribution des JOP à Paris le 13 septembre 2017, une volonté au plus haut niveau de l'Etat :

- ✓ Annonce des travaux sur la Gouvernance du sport par le Président de la République
- ✓ Production par le Premier Ministre d'une lettre de mission à la Ministre des sports
- ✓ Lancement du processus par Laura FLESSEL au salon des Maires 2017

OBJECTIFS :

- ✓ Engager une démarche de confiance envers le mouvement sportif français en donnant davantage d'autonomie aux fédérations sportives et au CNOSF, ainsi qu'aux acteurs locaux et en recentrant l'action de l'Etat sur des missions essentielles de coordination, de réglementation et de contrôle
- ✓ Nourrir le projet de loi sport et société prévu en 2019

METHODE ET CALENDRIER :

- ✓ Un séminaire de lancement en janvier 2018
- ✓ 4 séminaires thématiques de mars à juin 2018
- ✓ Un séminaire de conclusion en juillet 2018

2 Pourquoi une nouvelle gouvernance du sport ?

- ✓ **L'évolution sociale** : la pratique sportive évolue, diminution de pratique chez les jeunes, nombre de licenciés en baisse
- ✓ **Le rôle des acteurs** : les relations Etat/fédération doivent changer, les collectivités sont absentes de la prise de décisions alors qu'elles apportent les principales contributions financières
- ✓ **Un système de financement obsolète** : pas de concertation entre les différents acteurs (financement en silo), manque d'évaluation des crédits d'Etat, clubs sportifs soumis à des injonctions

Parce que le sport est un enjeu sociétal

Parce que le sport est un service public

Parce que le sport est un bien commun,

Alors, il fallait trouver une nouvelle conception de la gouvernance

Mais avant, il nous faut définir ce qu'on entend par gouvernance :

La gouvernance correspond à la mise en œuvre d'un ensemble de dispositifs (règles, normes, protocoles, conventions, contrats...) pour assurer une meilleure coordination des parties prenantes d'une organisation, chacune détenant une parcelle de pouvoir, afin de prendre des décisions consensuelles et de lancer des actions concertées.»

3 Une nouvelle conception de la gouvernance :

Pour atteindre les objectifs fixés en tenant compte des évolutions qu'on vient de voir, il faut donc mettre en cohérence la stratégie des acteurs que sont :

- ✓ L'Etat
- ✓ Le mouvement sportif
- ✓ Les collectivités territoriales
- ✓ Le monde économique

Et surtout mettre en cohérence leur financement et leurs missions

Donc il a été acté :

- ✓ La création d'une agence unique de financement sous forme de GIP (Groupement d'intérêt public) pour définir une stratégie commune et ne pas opposer ni séparer performance et développement
- ✓ De systématiser les conférences du sport pour répartir de façon transparente les domaines de financement :
- ✓ De mettre en place une conférence des financeurs par région pour contractualiser les domaines de financement entre les niveaux nationaux et régionaux et pour coordonner au niveau territorial :

Les changements en discussion pour l'état :

- ✓ Abandon de la tutelle, remplacée par un contrôle des conditions de la délégation
- ✓ Suppression du CNDS
- ✓ Suppression du Conseil national du sport
- ✓ Recentrage sur les missions de contrôle et d'observation
- ✓ Accroissement des rôles des CREPS
- ✓ Rattachement des CTS aux DTN

Les changements en discussion pour le mouvement sportif :

- ✓ Election des présidents de fédérations par les clubs
- ✓ Limitation du nombre de mandats
- ✓ Chaque fédération définit le besoin de certificat médical
- ✓ Création d'une licence passerelle scolaire/fédération sportive
- ✓ Crédit formation pour les bénévoles
- ✓ Mise en place d'un projet sportif territorial
- ✓ Suppression des subventions aux clubs exposés médiatiquement

Autres points importants possibles :

- ✓ Reconnaissance des acteurs non fédérés (QPV)
- ✓ Systématisation d'une gouvernance territoriale sport-santé
- ✓ Changement dans les diplômes

M. DEROUET

Secrétaire général du CDOS 53